

● Soufres pour poudrage

Nom commercial	Sous forme	Concentration en s.a.	Emballage kg ou L	Prix € HT kg ou L	Dose/ha kg ou L	Prix €/ha	g/ha s.a.	Picto de danger	Restrictions d'utilisation (cf. marque-page)			Nb appli. AMM	DAR	ZNT en m	DRE en h
									CMR	Environnement	Autres				
Fluidosoufre, Fluid'ancre 2 (UPL France) (AB (BCT))	DP	99 % sublimé	25	1,75	25	43,75	24750	!	-	-	H317 - 319	3	3	5	48
Grain d'Or (Sapec Agro) (AB (BCT))		98,5 % trituré ventilé		0,90		22,50	24625				H319	8	5		24
Oïdiol poudrage, Végésoufre (Végélia) (AB (BCT))		97 % trituré ventilé	20	1,15	20	23,00	19400				3	28			

● Autre origine minérale

Ce produit a un niveau d'efficacité variable et limité, le réserver à des situations d'infestation **modérée**. Il est préconisé en association avec du soufre mouillable à dose réduite ou un autre fongicide où il peut apporter une forme de curativité. Respecter les conditions d'emploi indiquées sur l'étiquette. 8 applications maxi par an.

Substance active	Nom commercial	Sous forme	Concen- tration en s.a.	Embal- lage kg ou L	Prix € HT kg ou L	Dose/ha kg ou L	Prix €/ha	g/ha s.a.	Picto de danger	Restrictions d'utilisation (cf. marque-page)			Nb appli. AMM	DAR	ZNT en m	DRE en h
										CMR	Environnement	Autres				
BICARBONATE DE POTASSIUM	Armicarb* (De Sangosse) (AB (BCT))	SP	85 %	5	15,00	5 3(F)	75,00 45,00(F)	4250	-	-	-	-	8	1	5	6
HYDROGENO - CARBONATE DE POTASSIUM	Vitisan* * (Andermatt) (AB (BCT))	SP	99,5 %	25	7,40	4 à 6	29,60 à 44,40	3980 à 5970	-	-	-	-	6	1	5	6

* préconisé en association de 2 à 6 kg de soufre mouillable ou Héliosoufre à 1,5 L. Risque de phytotoxicité en fonction des conditions climatiques (températures élevées).

** préconisé en association avec 3 kg de soufre mouillable ou dès 1,5 L d'Héliosoufre .

● Origine Naturelle (non Minérale)

Ces spécialités ont un niveau d'efficacité souvent inférieur aux produits conventionnels. Elles sont préconisées en association avec du soufre mouillable ou un autre fongicide à dose réduite. Respecter les conditions d'emploi indiquées sur l'étiquette.

CEREVISANE (AB (BCT))	Roméo (Basf)	WP	94,10 %	1	155,04	0,25	38,76	235,25	-	-	-	-	10	1	5	6
COS-OGA (AB (BCT))	Bastid, Blason (Syngenta)	SL	12,5 g/L	10	24,00	2	48,00	25	-	-	-	-	8	3	5	6
	Messager (Jouffray Drillaud)															
HUILE ESSENTIELLE D'ORANGE DOUCE (AB (BCT))	Prev-am Plus (Nufarm SAS)	SL	60 g/L	5	25,00	1,6 0,4% à	40,00 10,00 à	96	!	!	H411	H319 - 332	6	1	5	24
	Limocide, Essenciel (Vivagro)															

* Base du mouillage 100 L d'eau/ha. Les doses peuvent être réduites si le mouillage est supérieur et/ou en association à 6 kg/ha maxi de soufre mouillable ou 3,75 L d'Héliosoufre ou 4 L de Flosul SC

Fongicides